

Fiche de poste n°13-11

Chargé(e) d'études « Intermodalités et mobilités durables »

Contexte :

L'AGORAH, Agence pour l'Observation de la Réunion, de l'Aménagement et de l'Habitat est une agence d'urbanisme créée depuis 1992 à La Réunion. Cette association anime la réflexion stratégique et prospective dans le domaine de l'aménagement et du développement du territoire pour le compte de ses adhérents (Etat, Conseil Régional, EPCI, bailleurs sociaux, CDC, AFD,...) et participe à la construction du futur projet de territoire pour la Réunion.

Trois pôles thématiques sont identifiés pour mener à bien les principes fondateurs de l'AGORAH, que sont : l'observation, l'expertise et l'animation de réseaux d'acteurs et de centres de ressources d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il s'agit des pôles : Environnement, Habitat, et Urbanisme. En appui, un pôle support dit de « Ressources », permet le recollement, la sécurisation et la fiabilisation des bases données cartographiques et informatisées, et accompagnent toutes les productions de l'agence.

Bien qu'autonomes dans leurs réflexions, les pôles thématiques sont néanmoins voués à exercer leurs missions en « mode projet » au sein de l'AGORAH et auprès des partenaires extérieurs, particulièrement concernant : la mission de suivi, évaluation et animation du Schéma d'Aménagement Régional de la Réunion (SAR) et celle de coopération régionale avec les îles de l'Océan Indien. Enfin, tous les ans, les collaborateurs de l'AGORAH alimentent et participent à la production des livrables récurrents de l'agence que sont le rapport d'activités, le programme de travail n+1, et le bilan des observatoires de l'agence. Un entretien annuel permet de définir les objectifs du collaborateur, en fonction des orientations des partenaires de l'agence, déclinées et priorisées par la Direction Générale.

Le pôle « Urbanisme » est dédié aux réflexions inhérentes à l'aménagement du territoire, s'appuyant sur quatre volets : «Composition & Ingénierie urbaines», « Intermodalités et Mobilités durables», « Urbanisme Réglementaire et Occupation du Sol », et « Urbanisme Economique et Commercial, Innovation».

Rattachement hiérarchique :

Tous les salariés de l'AGORAH dépendent de la Direction Générale. Toutefois, les chargés d'études sont rattachés hiérarchiquement à des responsables de pôles thématiques, pilotes d'une activité dédiée. Concernant la mission « Intermodalités et Mobilités durables», le poste de chargé(e) d'études est directement rattaché hiérarchiquement à la Responsable du pôle « Urbanisme ».

Missions :

Chaque pôle de l'AGORAH, et missions qui lui sont rattachées, sont tenus de respecter les principes fondateurs de l'agence que sont l'observation, l'expertise et l'animation de centres de ressources et de réseaux interprofessionnels, et d'organiser leur activité autour de ces trois champs.

Le pôle Urbanisme de l'AGORAH pilote plusieurs thématiques, dont la mobilité, véritable enjeu social, économique et environnemental, qui est devenue un sujet fondamental dans le fonctionnement et le développement de l'île. La présente fiche de poste attend du/de la chargé(e) d'études, le suivi, l'animation et le pilotage de l'Observatoire des Intermodalités et Mobilités Durables, même si la mission reste transversale aux questions de prospectives et de stratégies en terme d'aménagement en territoire insulaire tropical.

I. Missions « Intermodalités et mobilités durables »

- ≡ *Observation* : L'Observatoire des Intermodalités et Mobilités Durables est un des 4 observatoires du pôle Urbanisme de l'AGORAH. Le/la chargé(e) d'études «Intermodalités et Mobilités Durables » prendra en charge la mise en œuvre de cet observatoire et développera des expertises et animations d'ateliers sur la question des infrastructures de déplacements, des transports en commun, des pôles d'échanges, des mobilités douces, des éco mobilités, des projets liés aux transports ou à la logistique, ...

- ≡ *Expertise* : le chargé d'études participera chaque année à l'élaboration du bilan annuel des observatoires de l'AGORAH. En fonction des orientations annuelles décidées par le Conseil d'Administration et proposées par la Direction Générale, il (elle) pourra également produire une expertise de type « étude » (cinquantaine de pages), soit en régie, soit en pilotage d'un prestataire extérieur (maîtrise d'ouvrage). Des livrets thématiques (une vingtaine de pages) et des plaquettes de présentation (une dizaine de pages) font également partie des productions habituelles des pôles de l'AGORAH.

Les études en cours ou déjà identifiées en 2016 sont : Élaboration du Schéma Régional de l'Intermodalité (SRI) ; Suivi du Schéma Régional des Infrastructures de Transports (SRIT) ; Cahiers territorialisés dits « cahiers urbains ; ...

II. Missions transversales

- ≡ Mission Schéma d'Aménagement Régional (SAR)

L'AGORAH a été missionnée par ses partenaires, et plus particulièrement par la Région Réunion, afin d'accompagner le suivi, l'évaluation et l'animation du Schéma d'Aménagement Régional de la Réunion. Pour ce faire, l'agence d'urbanisme répond aujourd'hui à des tâches nécessitant la mobilisation et la coordination de l'ensemble des collaborateurs en « mode projet ».

Le/la chargé(e) d'études participera donc aux différentes actions désignées par la Direction Générale et pilotées en interne par les responsables de pôles de l'AGORAH (indicateurs environnementaux, ...) et alimentera les réflexions sur le volet des déplacements, de l'intermodalité et de la mobilité durable.

- ≡ Bilan annuel des Observatoires de l'AGORAH

Les observatoires représentent le socle de l'AGORAH et la mémoire vivante du territoire. Véritables outils d'aide à la décision pour les politiques publiques, ils répondent à tous les enjeux complexes d'aménagement et à une territorialisation des résultats. Les informations alimentent également les bases de données de l'agence et si système d'information géographique. Afin de valoriser ce travail, l'AGORAH a mis en place un bilan annuel de ses observatoires et de ses bases de données. Ceci permet d'établir un état des lieux des observatoires existants mais surtout de valoriser les données disponibles (bases internes et externes) afin d'établir des croisements de données pertinents selon les différentes échelles géographiques.

Produit en « mode projet » grâce à l'ensemble des collaborateurs de l'AGORAH, il est devenu un élément récurrent et de référence pour les acteurs de l'aménagement. Chaque membre de l'équipe présente ainsi sur la base d'une trame, la synthèse de ses travaux de l'année et des croisements thématiques. Les quatre responsables de pôles portent conjointement la qualité de la production finale du *Bilan annuel des Observatoires* de l'AGORAH, document rédigé par domaine de compétences, par les chargés et directeurs d'études.

- ≡ Mission Coopération Régionale Océan Indien

L'AGORAH signe progressivement des conventions de coopération avec les différentes îles de l'Océan Indien. Par exemple, elle réalise notamment à Madagascar une mission d'ingénierie préfigurant la création d'une agence d'urbanisme de la métropole d'Antananarivo. Des actions d'accompagnement de ces nouveaux partenaires, tant en prestations intellectuelles avec une production d'études et d'expertises, que dans une assistance à maîtrise d'ouvrage, sont donc envisagées en « mode projet » pour l'ensemble des collaborateurs de l'AGORAH. Le/la chargé(e) d'études participera donc aux différentes actions désignées par la Direction Générale et pilotées directement par la Directrice.

Recrutement :

Issu(e) obligatoirement d'une formation en aménagement / urbanisme, de niveau BAC+5, vous êtes spécialisé(e) sur les questions d'intermodalités et de mobilités durables (première expérience professionnelle dans un métier de l'aménagement souhaité).

Caractéristique du poste :

- Contrat à durée indéterminée, avec période préalable d'essai ;
- Lieu de travail : La Réunion – Saint-Denis ;
- Rémunération en fonction du profil et de l'expérience du candidat ;
- Prise de fonction immédiate.

Sous la référence : Recrutement 13-11

Réponse (1/ lettre de motivation + 2/ CURRICULUM VITAE + 3/ prétentions salariales), adressée à :

**Madame la Directrice de l'AGORAH
140, rue Juliette Dodu
CS 91092
97 404 SAINT-DENIS CEDEX**

Les questions peuvent être posées par voie de mail à :
soumila@agorah.com ou par téléphone au 0262 21 35 00

Date limite de réception des candidatures : jeudi 08 septembre 2016 - midi